



Le
Journal
d'ARGENT

Décembre 2024



Chères Argentaises, Chers Argentais,

L'année 2024 s'achève, elle restera l'année des Jeux Olympiques de Paris qui nous auront fait vibrer tout l'été. Ces jeux, succès populaire et sportif exceptionnel, ont été salué comme tel dans le monde entier.

Nous avons souhaité à travers ce bulletin d'année olympique, nous aussi mettre à l'honneur le sport, et plus particulièrement les associations sportives Argentaises, qui font vivre quotidiennement notre commune et ainsi les remercier.

Les associations participent au travers de leurs entraînements hebdomadaires, leurs manifestations, l'organisation de leurs compétitions au dynamisme et au rayonnement d'Argent.

Ces multiples activités ne sont possibles que grâce aux équipements dont disposent notre commune, gymnase, dojo, stades, terrains de pétanque et de tir à l'arc extérieurs et intérieurs, courts de tennis, parcours sportif, city stade...

Ces équipements sont entretenus par les agents municipaux avec l'aide des membres des associations. Vous constaterez dans ce bulletin que certains ont été remis à neuf ou réhabilités au cours de cette année.

Cette énergie sportive n'est possible que grâce à l'engagement de nombreux bénévoles qui œuvrent dans l'ombre, sans eux rien ne serait réalisable, je tiens à les remercier chaleureusement.

L'année 2024 sera l'année de réouverture de notre église. Après de longs mois de fermeture, de négociations avec les assurances, de travail avec les architectes, de traitements, de travaux nous avons réussi à mener à bien ce dossier complexe. À l'instant où j'écris ces lignes vous êtes 76 donateurs à avoir participé à la collecte que nous avons mis en place avec la fondation du patrimoine, je vous en remercie très sincèrement.

L'année 2024 marque également les 60 ans de l'installation de l'entreprise Paragon à Argent. Fleuron de notre économie locale, nous sommes fiers d'avoir accompagnés leur extension et nous sommes heureux d'avoir pu partager cet anniversaire avec les Argentais, lors d'une journée portes ouvertes organisée avec succès.

Pouvons-nous faire durer les trois valeurs de l'Olympisme que sont l'excellence, le respect et l'amitié pour l'année 2025 !

Belle et heureuse année à tous.

Votre Maire



Comptes rendus du conseil municipal

Conseil du 20 juin 2024

- ✓ Indemnisation des travaux supplémentaires pour élections
- ✓ Remboursement des frais de déplacement, de repas et d'hébergement des conseillers municipaux, des adjoints et du maire
- ✓ Modification des tarifs de la boutique du Musée – Complément
- ✓ Admission en créances éteintes
- ✓ Attribution d'un ouvrage aux enfants entrant en 6^{ème}
- ✓ Participation financière des communes de résidence aux frais de fonctionnement des écoles publiques d'Argent-sur-Sauldre pour l'année scolaire 2023-2024
- ✓ Fixation du forfait communal pour les élèves domiciliés à Argent-sur-Sauldre et scolarisés dans une autre commune pour l'année scolaire 2023-2024
- ✓ Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement
- ✓ Règlement intérieur du Pôle musical et culturel
- ✓ Avenant au Fonds de solidarité logement 2024 du Conseil Départemental du Cher
- ✓ Rapport d'activités 2023 de la Communauté de communes Sauldre et Sologne
- ✓ Avis du conseil municipal sur l'adhésion de la Communauté de communes Sauldre et Sologne au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Sauldre (SMABS)
- ✓ Avis du conseil municipal sur le projet de SCoT du Pays Sancerre Sologne
- ✓ Rapport d'activités 2023 du Pays Sancerre Sologne
- ✓ Communication des décisions prises par délégation

Conseil extraordinaire du 13 septembre 2024

- ✓ Autorisation donnée au maire d'acquiescer par adjudication aux enchères la licence IV du débit de boisson « Bar PMU de la place du marché » sis 13 rue du 4 septembre

Les comptes rendus complets sont consultables sur votre site internet : www.argentsursauldre.fr
Rubrique : Votre ville - Vos élus - Comptes rendus du conseil municipal

La fresque de Psyl0z sur le thème de la Sologne



Le Conseil Municipal



Conseil du 17 septembre 2024

- ✓ Exonération de CFE en faveur des établissements appartenant aux entreprises qui bénéficient de l'exonération prévue à l'article 44 quindecies A dans une zone France ruralités revitalisation
- ✓ Exonération de CFE en faveur des médecins, auxiliaires médicaux ou vétérinaires
- ✓ Exonération de TFPB en faveur des immeubles situés dans une zone France ruralités revitalisation rattachés à un établissement remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1466 G
- ✓ Exonération de TFPB des logements acquis puis améliorés en vue de la location situés dans les zones France ruralités revitalisation
- ✓ Exonération de TFPB des locaux situés dans les zones France ruralités revitalisation, affectés à l'hébergement, des locaux classés meublés de tourisme et des chambres d'hôtes
- ✓ Exonération de taxe d'habitation en faveur des locaux situés dans les zones France ruralités revitalisation, classés meublés de tourisme ou des chambres d'hôtes
- ✓ Ratification de l'acquisition de la licence IV du débit de boisson « Bar PMU de la place du marché » sis 13 rue du 4 septembre
- ✓ Demande de DETR 2025 et de subvention auprès du Département du Cher dans le cadre du contrat de territoire- Projet de rénovation du cabinet médical
- ✓ Tableau des effectifs
- ✓ Provision pour admission en créances éteintes - Rectificatif à la délibération n°33/2022 du 23 juin 2022
- ✓ Concours des maisons fleuries 2023 - Fixation du montant des prix
- ✓ Communication des décisions prises par délégation

Conseil du 24 octobre 2024

- ✓ Détermination du nombre de postes d'adjoints
- ✓ Tableau du conseil municipal
- ✓ Désignation des délégués du conseil municipal auprès des différents organismes
- ✓ Désignation des délégués du conseil municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
- ✓ Communication des décisions prises par délégation

Suivez l'actualité de la commune

 www.argentsursauldre.fr

 Mairie Argent-sur-Sauldre

 mairie_argent_sur_sauldre

 Argent-sur-Sauldre - 18410





Paragon ID : 60 ans d'expertise et d'innovation

Le 21 septembre, Paragon ID fêtait son 60^{ème} anniversaire. Site historique et siège social du groupe Paragon ID, le site d'Argent-sur-Sauldre a connu, depuis son ouverture en 1964, une transformation remarquable.

Avec ses 13 500 m² de production et 226 employés, ce site est la plus grosse usine de Paragon ID, combinant tradition et innovation pour répondre aux besoins diversifiés de ses clients.



Ouverture en
1964

13 500 m²
de production

226
employés

Opérateurs sur une machine d'étiquettes adhésives

60 ans d'évolution

1964

L'usine d'Argent qui appartenait au groupe mondial d'imprimerie Moore Paragon ouvre ses portes et fournit déjà les tickets de métro parisiens. Elle se spécialise rapidement dans la fabrication de tickets et d'étiquettes pour des secteurs variés tels que les transports publics, l'industrie, l'agro, l'automobile et la pharmacie.

1998

Les opérations européennes du Groupe Moore sont rachetées par le groupe Grenadier qui se développe rapidement pour devenir le fournisseur leader dans les domaines de la communication commerciale, des solutions d'identification et des services graphiques. Le site d'Argent-sur-Sauldre, est alors renommé Paragon Identification.

XXI^e s

Le passage au XXI^e siècle marque une nouvelle évolution dans l'histoire de la société. Fort de son expertise dans les domaines de l'impression de tickets et d'étiquettes, Paragon Identification fait le pari de se lancer dans l'aventure de la RFID (identification par la radiofréquence), et commence les investissements dans ce sens.

2017

Paragon Identification fait un rapprochement stratégique avec la société ASK et annonce la naissance du groupe Paragon ID.

Paragon ID et le site d'Argent-sur-Sauldre aujourd'hui

Aujourd'hui, le site d'Argent-sur-Sauldre est spécialisé dans la fabrication d'étiquettes traditionnelles et RFID offrant des solutions de traçabilité et de gestion des stocks à la pointe de la technologie. Le site est également le centre d'excellence du groupe pour le savoir-faire en RFID. En plus des étiquettes, le site se distingue par la production de tickets magnétiques et de cartes sans-contact, un domaine dans lequel Paragon ID est un acteur reconnu. Le site offre également des services d'impression et d'envoi de cartes et courriers personnalisés.

La société investit régulièrement. L'année dernière, elle a notamment acheté un nouveau bâtiment qui a été inauguré en juillet ainsi que des nouveaux équipements de production utilisant des technologies de pointe.

Le site d'Argent-sur-Sauldre qui incarne à la fois l'histoire et l'avenir du groupe est bien plus qu'un lieu de production : il est le cœur battant d'une entreprise en constante évolution.

Une journée de célébration



Pour célébrer ses 60 ans, Paragon ID a ouvert ses portes à plus de 700 visiteurs tout au long de la journée. Parmi eux, des acteurs locaux et régionaux, des collaborateurs, des retraités de la société et leurs familles ont pu visiter l'usine, partager un verre de l'amitié et profiter des diverses animations offertes. L'événement a marqué la fin d'une année de célébration pour les salariés du site qui ont participé à des Olympiades mensuelles aussi diverses que variées, la dernière s'étant tenue dans le parc de la ville avec la participation des écoles.

De gauche à droite, François Gauthier, Directeur des opérations du groupe Paragon ID, François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire, Patric Crean, PDG du groupe Grenadier, Laurent Salmon, Directeur Financier du Groupe Grenadier et François Cormier-Bouligeon, député du Cher.

Inauguration en 1964



Le saviez-vous ?

L'histoire entre la commune d'Argent-sur-Sauldre et Paragon ne commence pas il y a 60 ans, mais il y a 62 ans.

À l'occasion des 60 ans de l'entreprise, nous sommes allés parcourir les archives de la mairie et plus particulièrement les registres où sont conservés les comptes rendus des conseils municipaux. Nous souhaitons partager avec vous cette délibération du 06 septembre 1962.

De gauche à droite : Anne Cassier, Maire d'Argent-sur-Sauldre, François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire, Patric Crean, PDG du groupe Grenadier



Séance du 6 Septembre 1962

L'an mil neuf cent soixante deux, le six septembre à dix huit heures, le conseil Municipal de la Commune d'Argent sur Sauldre, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Abel Roblin Maire

Présents : M.M Louis Horin, Adjoint, Boubraault Yve, Farnier, Gourdon, Cassier, Rigault Charles, Bailly, Guipier, Roblin Eugène, Rhein, Rigault Michel, Bourgeois.

Absents excusés : M. J. Dautry, Bonnin et Chollet.

M. Jean Bourgeois, désigné comme secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observations.

Supplémentaire Industrie

Approuvé
Bourgeois le
le 6/9/62
pour le Préfet
le Secrétaire Général
M. J. Farnier

M. le Maire informe le Conseil des divers entretiens qu'il a eu avec Monsieur le Directeur de la Société Paragon. Imprimerie Thommer - en vue de la décentralisation de cette usine à Argent et notamment d'une lettre du 21 Août 1962, par laquelle Monsieur le Président Directeur Général de cette Société fait connaître sa décision définitive de décentraliser une partie de l'usine à Argent.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information et exprime à son Président la satisfaction que lui apporte cette décision. L'assemblée décide ensuite : 1° de céder à la Société Paragon Imprimerie Thommer une parcelle de terrain d'une superficie de 10 000 m² environ située au lieu dit 'Les Combes' (dont plan sommaire ci joint) au prix de 1,40 NF le m² destinée à la construction d'une usine, faisant remarquer que ce terrain provenant des acquisitions de Bricourt a été acheté au prix moyen de 0,80 NF le m². 2° d'autoriser son Président à signer l'acte de vente à intervenir avec la Société 'Paragon' sur la base de 1,40 NF le m². 3° d'inscrire au budget supplémentaire 1962 un crédit supplémentaire permettant l'alimentation en eau de cette parcelle. 4° de demander d'urgence à M. J. Courtot et Rouffot, Ingénieurs Conseils de la Commune les plans et devis de ces travaux d'alimentation en eau de cette parcelle. 5° de charger M. Lanquetot, géomètre expert à Lamotte Beuvron, de la levée des plans parcellaires pour la délimitation cadastrale ainsi que les plans de niveau et de masse dont les frais seront à la charge de l'acquéreur. Demande à M. le Préfet de bien vouloir approuver la présente délibération.

Et aujourd'hui ?

L'évolution des « compétences » fait que c'est à la Communauté de communes que revient d'accompagner les entreprises.

Les élus ont une nouvelle fois répondu présents en votant une subvention de 100 000 € pour soutenir la stratégie d'investissement de la société, qui a engagé plusieurs millions d'euros destinés à l'agrandissement du site, à l'acquisition de nouveaux équipements et à la création d'emplois.



SANTÉ

Ostéopathe

Alice KAZAKEVICIUS

1 rue de Clément
07 49 69 36 86
aka.osteopathe@gmail.com

Orthophoniste

Colombe CHALUFOUR

5 rue Jean Moulin
colombechalufour.ortho18@gmail.com

Orthophoniste à temps-plein en libéral à Paris et consciente du manque de professionnels dans la région Centre, je me propose d'intervenir ponctuellement auprès de patients ayant urgemment besoin d'un bilan (notamment pour des démarches administratives). Je serai présente lors de certaines vacances scolaires, prise de rdv par mail.



Au petit marché d'Argent Épicerie

13 rue du 4 septembre
02 48 58 84 58

Du mardi au dimanche, ouvert les jours fériés.
9h - 13h30 et 15h30 - 21h30

Vente de fruits et légumes, de produits frais ou d'épicerie. Livraison à domicile possible sur Argent et aux alentours. Vente de couscous et de gâteaux orientaux.



Maison Les Valots Gîtes & Événementiel

944 Les Valots
07 59 55 59 52
contact@maison-les-valots.com

C'est dans un ancien corps de ferme que l'activité de gîtes et événementiel *Maison les Valots* a vu le jour. La propriété compte deux gîtes pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes. La salle de réception sera prête pour accueillir tout type de célébrations (mariage, anniversaire, réunion de famille etc.) à l'été 2025 !



L'Univ'hair d'Armonye Coiffure à domicile

06 81 32 42 52

Je me présente, LEFORT Armonye 31 ans. Je propose mes services en coiffure à domicile (hommes/femmes/enfants). Techniques de mèches, balayage, couleur, permanente ainsi que la vente de produits capillaires sur la commune d'Argent-sur-Sauldre et ses alentours.



Ptit Zocczaz Vêtements pour enfants

6 rue Nationale
06 17 25 29 12

Les jeudis et samedi.
Horaires sur Facebook : Ptit Zocczaz

Un magasin de dépôt-vente de vêtement pour enfants est ouvert depuis septembre 2024 : vêtements du naissance au 14-16 ans, jouets et matériels de puériculture.



GEDIMM
Environnement
Diagnostic immobilier

7 place du Marché
09 64 11 43 12
gien@gedimm.fr

GEDIMM Environnement s'adresse à l'ensemble des activités : particuliers, professionnels de l'immobilier et du bâtiment, artisans, collectivités locales... Une offre globale, de la réalisation des diagnostics immobiliers, du DTG et du PPPT, de l'état parasitaire, de l'amiante, de la numérisation et mise en plan 2D/3D...



SSB
Sablage et Service
Bâtiment

7 place du marché
07 63 67 97 07
sablagesb@gmail.com

Le sablage et la peinture de toutes matières et la vente, la pose, la maintenance de huisseries ; la vente et la réparation de portails ; la peinture extérieure ; le nettoyage de toiture ; la pose de cloisons, de revêtements de sol et murale.



Couverture - Zinguerie
Duval - CZD
Couverture-zinguerie

1 route de Brinon
06 83 37 96 51

Après 29 années passées dans l'entreprise Thiault, lors de sa cessation d'activité j'ai repris en mai 2023 l'entreprise sous un nouveau nom : Couverture-Zinguerie Duval - CZD. La société intervient dans les domaines de la couverture-zinguerie, ramonage et démoussage.



SAS LEBERICHEL
Métallerie

3 rue de la Liberté
07 66 67 44 96
jpverdicchio@leberichel.fr

SAS Leberichel est une entreprise familiale spécialisée en métallerie, serrurerie, sablage et thermolaquage, travaillant l'acier et l'aluminium. Nous offrons également des services en automatismes et vidéosurveillance. Notre expertise s'adresse aussi bien à l'industrie qu'aux particuliers. Engagés à fournir des solutions sur mesure, nous allions qualité et innovation.



Bar de la place du Marché
Licence de débit de boissons

13 rue du 4 Septembre

La licence de débit de boisson du bar de la place du Marché a été rachetée par la commune. Elle pourra être louée ou rachetée par des commerçants souhaitant reprendre ce bar.

Déménagements

AXA Assurance

anciennement au 49 rue Nationale,
se situe désormais



23 rue Nationale
02 48 73 33 62

Cabinet d'infirmière

anciennement au 11 rue de Clémont,
se situe désormais



5 rue Jean Moulin
06 50 06 65 27



Fin des travaux de l'église

Nous y sommes!

Les travaux de réhabilitation de l'église se sont achevés en cette fin d'année 2024 et l'église a pu réouvrir pour le plus grand bonheur de tous.

Ces travaux, rappelons-le, ont concerné le traitement de la mэрule, la réalisation d'une chape, la pose de tomettes et carreaux de ciment, la réalisation d'une estrade en bois et la rénovation des bancs ainsi que la mise en place de gouttières et de drain pour diminuer l'humidité arrivant de l'extérieur.



Réseau de gaz

D'importants travaux de redimensionnement du réseau gaz sont en cours depuis de nombreux mois, impactant la circulation dans la commune.

En effet, les nouvelles canalisations de gaz sont posées sur la rue du Quatre Septembre, la route de Sainte Montaine, sur le boulevard Théophile Pellé, sur la petite route de Blancafort, sur le chemin des Valots, sur la grande route de Blancafort et sur la RD 940 direction Gien.

Ce réseau va se raccorder à Poilly-lez-Gien.

Aménagement d'écluses pour limiter la vitesse rue du quatre septembre et boulevard Théophile Pellé

En septembre, après avoir réalisé une étude de trafic en 2023, des écluses ont été créées pour diminuer la vitesse sur cette voie et au niveau du carrefour avec le boulevard Théophile Pellé.

De plus, des écluses sont également en cours de réalisation sur le boulevard Théophile Pellé. Dans cette rue, des pistes cyclables ont également été matérialisées pour la sécurité de tous les usagers.





Les marches de la mairie et de la bibliothèque

Après plusieurs années de recours juridiques auprès des assurances à la suite d'une malfaçon, les marches du parvis de la mairie et de la bibliothèque ont été rénovées pendant l'été.

Le coût de ses travaux (plus de 50 000€) a été intégralement pris en charge par l'assurance de l'entreprise qui avait réalisé les travaux après de longues années de procédure.



La Véloroute

Les travaux de la voie cyclable, portés par le Département du Cher en partenariat avec le Département du Loiret, qui permettra de relier la Loire de Sully-sur-Loire à la cathédrale de Bourges, deux biens classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, est en cours de réalisation.

Après avoir retiré l'ensemble des voies ferrées en 2023, le lancement officiel a eu lieu le 20 septembre. Ce projet ambitieux n'est possible que grâce aux financements de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département et de la Communauté de communes.

Les travaux reliant l'Étang du Puits à Aubigny sont prévus en 2025.





Changement des candélabres

Les travaux de rénovation se poursuivent sur l'éclairage public de la RD940. En effet la partie comprise entre l'intersection avec l'avenue Eugène Jamain jusqu'au Super U est en cours de réalisation. Sur ce secteur, les réseaux téléphoniques et électriques ont été enfouis, un réseau neuf pour l'éclairage publique a été créé et de nouveaux candélabres vont être posés

En fin d'année, les candélabres entre les 2 bras de rivière ont également été déposés pour une question de sécurité car trop vétustes et seront remplacés par des nouveaux candélabres.

Rénovation du cabinet médical

Le projet de restructuration du cabinet médical est en cours et les travaux seront réalisés en 2025.



Néanmoins avant de commencer ces travaux, il faut engager beaucoup d'actions non visibles.

LES ÉTUDES SUIVANTES ONT ÉTÉ EFFECTUÉES :

- Diagnostics amiante et plomb
- Étude énergétique
- Étude de faisabilité en vue de déposer un dossier de subvention auprès des services de l'État

Un architecte a été recruté. Il termine actuellement les plans d'aménagement des futurs locaux avec les conseils de professionnels de santé et finalise le dossier de recrutement des entreprises.





Les structures de sport en travaux

Les terrains de tennis

Suite à la reprise du club de tennis par une nouvelle association, la commune réalise divers travaux de rénovation.

En effet durant l'été, les terrains ont été entièrement nettoyés et la peinture a été refaite sur 2 des 3 terrains.

De nouveaux filets ont également été commandés et un projet de rénovation de l'éclairage est en cours.

Concernant le local, d'importants travaux de rénovation seront effectués pendant l'hiver par les services techniques de la commune ainsi que la remise aux normes de l'électricité.



Le parcours sportif

Pendant l'été, les anciens agrès du parcours sportif vieillissants ont été démontés et ont été remplacés par de nouveaux agrès en bois « résistants à l'eau », plus précisément en bois de robinier.

Nous avons souhaité qu'ils soient accessibles au plus grand nombre d'entre vous, les enfants peuvent donc également en profiter !

Zoom sur le Sport



Les associations sportives



18
associations
sportives

901
licenciés

18
compétitions
organisées sur
la commune par
les associations
sportives

1894
participants





Le 3^e Triathlon de l'Étang du Puits avec 580 participants

L'après-midi animé par le Tango Bourges Basket a rassemblé une centaine de personnes

Les tournois de football avec 330 joueurs

Le championnat départemental de tir à l'arc avec plus de 150 archers

Les championnats de pétanque régional Doublette Mixte et départemental Promotion avec respectivement 250 et 360 participants

Les représentations de l'école du cirque de Bourges *Le Nez dans les Étoiles*



Les Visites Officielles



Lors de sa prise de fonction, Monsieur le Sous-Préfet Thierry CARDOUAT est venu à Argent-sur-Sauldre. Il a pu visiter la bibliothèque, les NAP, l'école élémentaire, le cinéma, le Pôle Musical & Culturel, l'Étang du Puits et Paragon ID.

La visite de contrôle du site de l'Étang du Puits avec Monsieur le Préfet Maurice BARATE. Aucune anomalie n'a été détectée, vous avez pu profiter de ce lieu unique et ses services pendant les vacances d'été.



Madame la Préfète de la Région Centre-Val de Loire et du Loiret, Sophie BROCAS, Monsieur le Préfet Maurice BARATE et Monsieur le Sous-Préfet de Vierzon, Thierry CARDOUAT en visite à Paragon ID.

Le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN), Pierre-Alain CHIFFRE, est venu visiter l'école. Cette visite précédait une réunion de travail avec les maires des communes voisines dans le cadre de l'observatoire des dynamiques rurales.



Le 9 novembre 2024, Denis MARDESSON, Maire honoraire, a reçu les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur des mains de Madame la Ministre Jacqueline GOURAULT.



Musique

Grâce au financement de la municipalité, l'école a la chance d'accueillir Clémence, professeur de musique, tous les mardis durant toute l'année. Chaque classe de la PS au CM2 bénéficie d'un créneau pour chanter, découvrir des instruments de musique, faire des rythmes corporels et des écoutes.



Piscine

Cette année, les classes de CE2-CM2 et CM1-CM2 se sont rendues à la piscine chaque jeudi après-midi de la première période. Quant aux CP-CE1, ils étaient accompagnés pour la première année des GS de maternelle, le vendredi.

Tout le monde a apprécié se jeter dans le grand bain !

Sorties

Les élèves de CP-CE1 sont sortis en forêt de Vierzon au mois d'octobre. L'occasion de faire un peu de land art. Ils vont travailler sur ce thème tout au long de l'année.



Land art



La mascotte Scarlette
la chouette

Après un voyage dans le Moyen-Âge avec la visite du château de Guédelon, l'an passé, cette année, l'école élémentaire envisage une sortie au château de Chambord.



L'Été avec...



... la Maison des Jeunes

Semaine 1

Visite du château de Sully
Nuitée au camping
Passage de la flamme olympique
et découverte de disciplines olympiques
Tir à l'arc avec viseur

Semaine 2

Ateliers d'écriture de chansons sur 4 demi-journées avec l'artiste Hinamé
Soirée concert avec les chansons écrites et interprétées par les jeunes accompagnés d'Hinamé
Parc Astérix

Semaine 3

Animation «Playa Tour»
à Saint-Germain-du-Puy
Fabrication d'un snookball
(mélange de foot et de billard)
Bataille de Nerf au gymnase
Soirée parentalité avec tournoi de pétanque et vente de cocktails sans alcool
Sortie au Pal

Semaine 4

Balade sur le pont canal de Briare
Sortie à la piscine de Belleville-sur-Loire

Au quotidien à la Maison des Jeunes :

Ludothèque, billard, baby-foot, jeux de fléchette, ping-pong, bricolage, pétanque, foot, puzzle...

Atelier graph avec Psyl0z pendant les vacances de la Toussaint

Renseignements :

La Maison des Jeunes est accessible à tous les jeunes, de la 6^{ème} à la terminale, habitant Argent ou non.

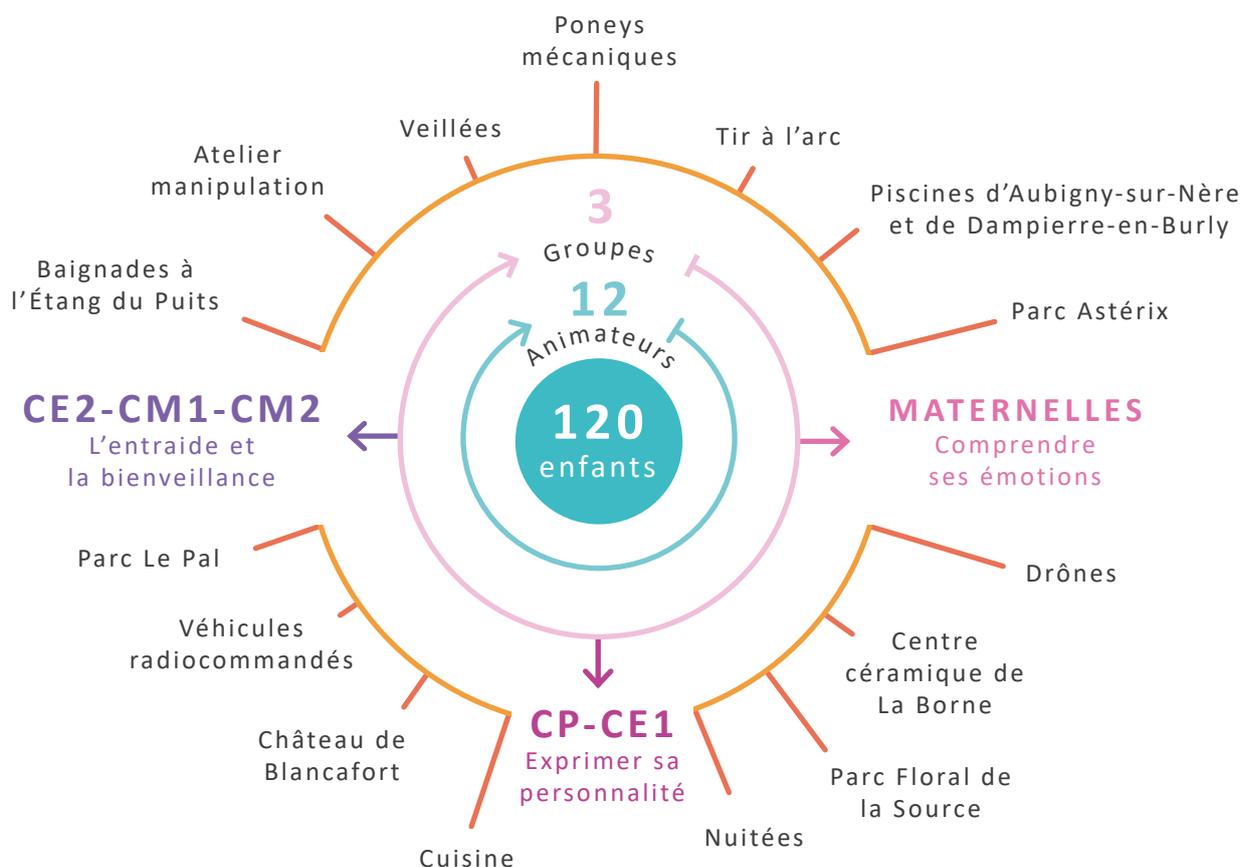
Ouvert pendant les vacances de la Toussaint, d'Hiver, de Printemps et les 4 premières semaines des vacances d'Été.
Fermeture à Noël.

06 26 10 07 96
a.boulot@argentsursauldre.fr





... l'Accueil de Loisirs



Vendredi 19 juillet en soirée

1^{er} grand jeu en Famille organisé par la Summer Team. Un moment de jeu et de partage qui a été fort apprécié !



Renseignements :

L'Accueil de Loisirs est accessible à tous les enfants, de la petite section au CM2, habitant Argent ou non.

Ouvert pendant les vacances de la Toussaint, d'Hiver, de Printemps et les 4 premières semaines des vacances d'Été.
Fermeture à Noël.

02 48 73 69 01

centredeloisir@argentsursauldre.fr

ATTENTION

Fort de notre succès, nous rappelons aux parents de respecter les dates pour les inscriptions. En effet, nous sommes soumis à une réglementation selon l'âge et le nombre d'enfants par rapport au nombre d'encadrants. Les places sont donc limitées !



Tribune de l'opposition municipale « Bien vivre ensemble »

Chers Argentaises et Argentais.

Si la gestion des affaires municipales n'est pas un sacerdoce du moins est-ce une charge qu'il est parfois difficile de supporter. Les chiffres officiels nous apprennent que plus de 450 maires démissionnent de leurs fonctions chaque année. C'est pourquoi un maire doit pouvoir être efficacement secondé par les élus de sa majorité, adjoints et conseillers disponibles et motivés. A cet égard l'année 2024 aura été une nouvelle fois révélatrice de cette dure réalité pour Argent.

Si nous devons remercier notre ancien maire pour avoir fait don de sa personne à la Commune, avec l'engagement formel du soutien indéfectible de ses deux principales colistières, ce dernier a néanmoins choisi de démissionner de ses fonctions courant 2023, à mi-mandat, ne pouvant plus concilier ses obligations municipales et personnelles. Nous le regrettons vivement car il avait su miser sur notre opposition constructive en nous consultant chaque fois qu'il l'estimait utile.

Aujourd'hui il vient d'annoncer son retrait des fonctions qu'il avait conservées de 5^{ème} adjoint et la majorité au conseil municipal, sur proposition du Maire, a décidé de ne pas le remplacer.

Est-ce à dire qu'elle n'a plus la ressource de trouver en son sein un élu en capacité d'assumer cette responsabilité ? Cela interroge.

Autrement existe-t-il dans notre commune une forme de démobilisation de l'équipe en place ou de certains de ses membres et, si celle-ci était la conséquence des contraintes excessives de leur mandat, comment peut-on décider de réduire ainsi le nombre d'adjoints ?

Déjà, le nombre des conseils municipaux est-il ramené au strict nécessaire.

Cette situation ne crée-t-elle pas une concentration des responsabilités et des prises de décision sur trop peu d'élus ?

Un conseil municipal est, comme son nom l'indique, « un conseil » ou la gouvernance doit être assumée et partagée par l'ensemble des élus dans l'intérêt général et pour le plus grand bien de la population.

Pour notre part nous continuerons à oeuvrer en ce sens, c'est-à-dire pour que le débat y soit encore vivant.

Nous vous souhaitons, Chers Concitoyens, santé et prospérité pour l'année qui vient.

Tribune de la majorité municipale « Avec vous, continuons à faire vivre Argent »

Chères Argentaises, Chers Argentais,

Depuis le début du mandat nous travaillons afin de rendre notre commune plus attractive et plus dynamique.

Comme vous avez pu le lire dans les différentes éditions de notre Journal d'Argent, des entreprises et des commerces s'installent, sont repris ou s'agrandissent sur notre commune.

Nous pouvons également souligner l'effectif en hausse dans nos écoles, 46 enfants en maternelle contre 38 en 2023 et 76 enfants en élémentaire contre 72 en 2023. Nous accueillons donc 122 enfants alors que dans ses projections l'éducation nationale en prévoyait 102 ! Cette augmentation est liée à l'installation de nouvelles familles sur notre commune. Nous pouvons également constater une fréquentation toujours plus importante de notre dynamique centre de loisirs, qui prouve notre engagement pour les plus jeunes.

Toujours en recherche active d'un médecin généraliste, nous nous réjouissons de l'installation de professionnels de santé qui développent et diversifient les prestations.

Si nous voulons faire perdurer et poursuivre ce développement économique, vous avez un rôle essentiel : consommez local ! Faites vivre nos commerçants, artisans, entrepreneurs, sans oublier nos associations qu'elles soient sportives, culturelles ou de loisirs et notre cinéma associatif.

Nous savons que les contraintes financières qui pèsent sur les collectivités vont encore s'accroître en 2025, l'exercice du budget va, une fois encore, être très complexe, nous devons toujours faire plus avec moins de finances et plus de normes ! C'est collectivement que nous pourrons confirmer et poursuivre le développement d'Argent.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2025.



NAISSANCES

Bienvenue au 4 nouveaux bébés dont

Noha DARDENNE SALANON, le 26.06.2024

Viggo DENIS DU PÉAGE, le 22.07.2024

Charles JOUEN, le 20.09.2024

dont les parents ont autorisé la publication dans le bulletin

MARIAGE

Félicitations au nouveau couple marié

DÉCÈS

Micheline TRÉMEAU, née SINGAÏNY, le 05.06.2024

Eliane GABRIEL, née HAZZAN, le 12.06.2024

Natacha RAYER, née DELACOUTE, le 14.06.2024

Pasqualina TURPIN, née PROIA, le 21.06.2024

Daniel REVERDY, le 30.06.2024

Jean-Pierre DESCOMBES, le 30.06.2024

Joël BILLEBAULT, le 14.07.2024

Colette GAZÉ, née CHAVATTE, le 18.07.2024

Josseline POURCHER, née MATHIEU, le 31.07.2024

Béatrice FONTAINE, née LANNE, le 04.09.2024

Renée GAUTHIER, née QUIRIET, le 16.09.2024

Denise LE BRETON, née MARLIN, le 24.09.2024

Jacqueline PINAULT, née DÉROUET, le 27.09.2024

Sylvie MIZON, née RONZEAU, le 03.10.2024

Simone BOISGONTIER, née BONGIBAULT, le 10.10.2024

Jean-Pierre CHAUBARD, le 25.10.2024

Thérèse BINET, née AUGER, le 27.10.2024

Solange ROBIN, née GIRARD, le 09.11.2024

Guy PEAUDECERF, le 13.11.2024

Philippe CHOLLET, le 15.11.2024

Hommage à Jean-Pierre DESCOMBES

Jean-Pierre Descombes nous a quitté le 30 juin des suites de la maladie de Parkinson. Le célèbre animateur « des jeux de vingt heures » et voix off du « juste de prix » avait choisi de s'installer à Argent il y a maintenant de nombreuses années. Il aimait notre commune et était particulièrement attaché à l'Etang du Puits et au cinéma. Nous avons l'habitude de le croiser au détour d'une rue et dans nos commerces. Facile d'accès, il avait toujours le sourire et mot teinté d'humour pour chacun. Nous présentons à son épouse, ses enfants, et l'ensemble de sa famille nos plus sincères condoléances.





JANVIER

JEUDI 09|01

VŒUX DU MAIRE

Salle J.Prévert, 18h30

Organisé par la municipalité

SAMEDI 11|01 &

DIMANCHE 12|01

CONCOURS DE TIR À L'ARC

Gymnase

Organisé par la Flèche d'Argent

SAMEDI 25|01

TOURNOI DE BADMINTON

Gymnase

Organisé par Bad'Argent

DIMANCHE 26|01

LOTO

Gymnase, 14h00

Organisé par la Pétanque Argenteaise

MARS

DIMANCHE 09|03

RANDONNÉE DE LA SAULDRE

Salle J.Prévert, 6h30-10h00

Organisée par les Marcheurs-Randonneurs Argentais

AVRIL

LUNDI 21|04

CHASSE AUX OEUFS

Salle J.Prévert

Organisé par la municipalité

► Infos : 02 48 81 50 60

MERCREDI 23|04

OUVERTURE DU MUSÉE DES MÉTIERS D'ANTAN

Du mercredi au dimanche, 13h-18h

► Infos : 02 48 73 33 10

DU 23|04 AU 25|05

EXPOSITION : LA LIGNE DE DÉMARCATIION DANS LE CHER

Musée des Métiers d'Antan, gratuit

► Infos : 02 48 73 33 10

DU 28|04 AU 19|05

EXPOSITION : L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Bibliothèque, gratuit

► Infos : 02 48 73 34 77

DON DE SANG

MERCREDI 30|04

Salle J.Prévert, 15h-19h



LE CINÉMA L'ARGENTIS

Cinéma moderne et climatisé de 126 places.
Accessible aux personnes à mobilité réduite.
Parking gratuit.

L'ARGENTIS ET SES VIEILLES BOBINES

Une fois par mois, venez assister à la projection d'un film du XX^e siècle lors d'une séance animée par Didier SCHWAB.

TARIFS

6 €

5 € : étudiants et moins de 25 ans

4 € : moins de 14 ans et séances 1, 2, 3 ciné

1, 2, 3 CINÉ

Séances pour le jeune public

MERCREDI 15|01 à 15h30
LES OURS GLOUTONS

MERCREDI 11|02 à 15h30
MAYA DONNE-MOI UN TITRE

MERCREDI 12|03 à 15h30
CHOUETTE, UN JEU D'ENFANTS !

MERCREDI 16|04 à 15h30
PETITS CONTES SOUS L'OcéAN

MERCREDI 14|05 à 15h30
MAC PAT LE CHAT CHANTEUR



MAI

DU 23|05 AU 25|05

ROSE DE MAI

Place du Marché et parc

Organisée par la municipalité et le Comité des Fêtes

JUIN

DU 01|06 AU 29|06

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE : CHER(S) SPORTIFS

Musée des Métiers d'Antan, gratuit

Organisée par la municipalité et les PEP18

► Infos : 02 48 73 33 10



VENDREDI 07|06

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Salle J.Prévert, 20h

Organisé par l'école de musique SiFaSiLa

SAMEDI 21|06

FÊTE DE LA MUSIQUE

Rue Nationale

Repli à la salle J.Prévert en cas de pluie

DIMANCHE 29|06

#4 TRIATHLON DE L'ÉTANG DU PUITS

Étang du Puits

Organisé par Gien Triathlon

RÉSERVEZ LA DATE

VENDREDI 30|05

CONCERT

DE CHANTS CORSES : I CAMPAGNOLI

Église, 20h30

Participation libre

Organisé par la municipalité

► Infos : 02 48 81 50 60



©Armand Lucciani Casta

SI VOUS AVEZ AIMÉ ... VOUS ALLEZ ADORER

THE BARDS OF SWEENEY

RIENDANSTONFOLK



Rendez-vous le **samedi 13 septembre 2025**
pour une nouvelle soirée de folie avec RIENDANSTONFOLK.
Cette fois, direction les USA et le bayou avec un concert tout en humour
pour un aller direct sur la piste de danse.

